

Réf: Dossier 342539

Avis de constitution

SOCIETE « ADOC PRESTATION »

Siège ABIDJAN COCODY CITE SIR A 100 Mètres de la
pharmacie de la CITE SIR, Lot 01, Ilot 05

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 02 Juil 2024, et enregistrés au CEPICI le 08 Juil 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ADOC PRESTATION »

Objet : location et ventes de voitures; tous travaux bâtiments; constructions immobilières; vente de terrains;

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY CITE SIR A 100 Mètres de la pharmacie de la CITE SIR, Lot 01, Ilot 05

Dirigeant(s) M SIOTO SOSIE PAUL CEDRIC (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-09494 du 24/09/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°56530/GTCA/RC/2024 du 24/09/2024

